

## ST-MARC-JAUMEGARDE BARRAGE DU BIMONT ET BIBEMUS

LABELLISÉ **TOURISME & HANDICAP**

LONGUEUR **8,7 OU 11 KM**

DÉNIVELÉ **200 OU 300 M**

NIVEAU **FACILE**

A voir l'aridité de Sainte-Victoire, on peine à croire que ses replis cachent des barrages. C'est pourtant bien deux ouvrages qu'elle héberge, l'un rangé au rayon des "antiquités historiques", l'autre bien vivant ! Le premier porte un nom qui parlera à tous : Zola. Il fut construit de 1850 à 1854 par François Zola, père du romancier et servit à l'alimentation en eau de la ville d'Aix-en-Provence jusqu'en 1877. Aujourd'hui inutilisé, le barrage Zola est tout de même entretenu compte tenu de son rôle d'écrêteur de crues et son attrait paysager.

Le second, le barrage Bimont, côté nord de la montagne Sainte-Victoire, retient jusqu'à 40 millions de m<sup>3</sup> d'eau, provenant pour l'essentiel du Verdon. Pièce maîtresse de la branche aixoise du canal de Provence, il alimente en eau les centres industriels et urbains de la vallée de l'Arc et de Marseille. Et gros avantage : il offre un havre de fraîcheur dans cet univers de pierre !



© P. Cherdoussi



### Départ de la randonnée :

- Parking barrage du Bimont
- Parking Bibemus

### VISITES DÉCOU- VERTES

#### Carrelage Isabella Reiland Busch

À Saint Marc Jaumegarde, au cœur du pays d'Aix, vit Isabella Reiland-Busch, une céramiste spécialisée dans la décoration de carreaux.

Elle vous accueille dans sa galerie d'exposition, sa propre maison, qui ne ressemble à aucune autre. Vous y découvrirez des décors d'émaux cloisonnés sur faïence ou terre cuite, pour intérieurs et extérieurs.

Tél. : 04 42 24 91 87

#### Les carrières de Bibemus

Les carrières de molasse ocre de Bibemus fournissaient autrefois la pierre blonde si caractéristique de nombreux monuments de la ville d'Aix en Provence. A l'époque de Cézanne, les carrières étaient pratiquement à l'abandon. Le peintre y louait un petit cabanon où il pouvait mettre ses toiles à l'abri et même y coucher au besoin. Il y peindra 11 huiles et 16 aquarelles au milieu de ce paysage où minéral et végétal se complètent. Les visites libres ne sont pas autorisées. L'office de tourisme d'Aix-en-Provence organise des visites guidées d'une heure.

### CONTACTS UTILES

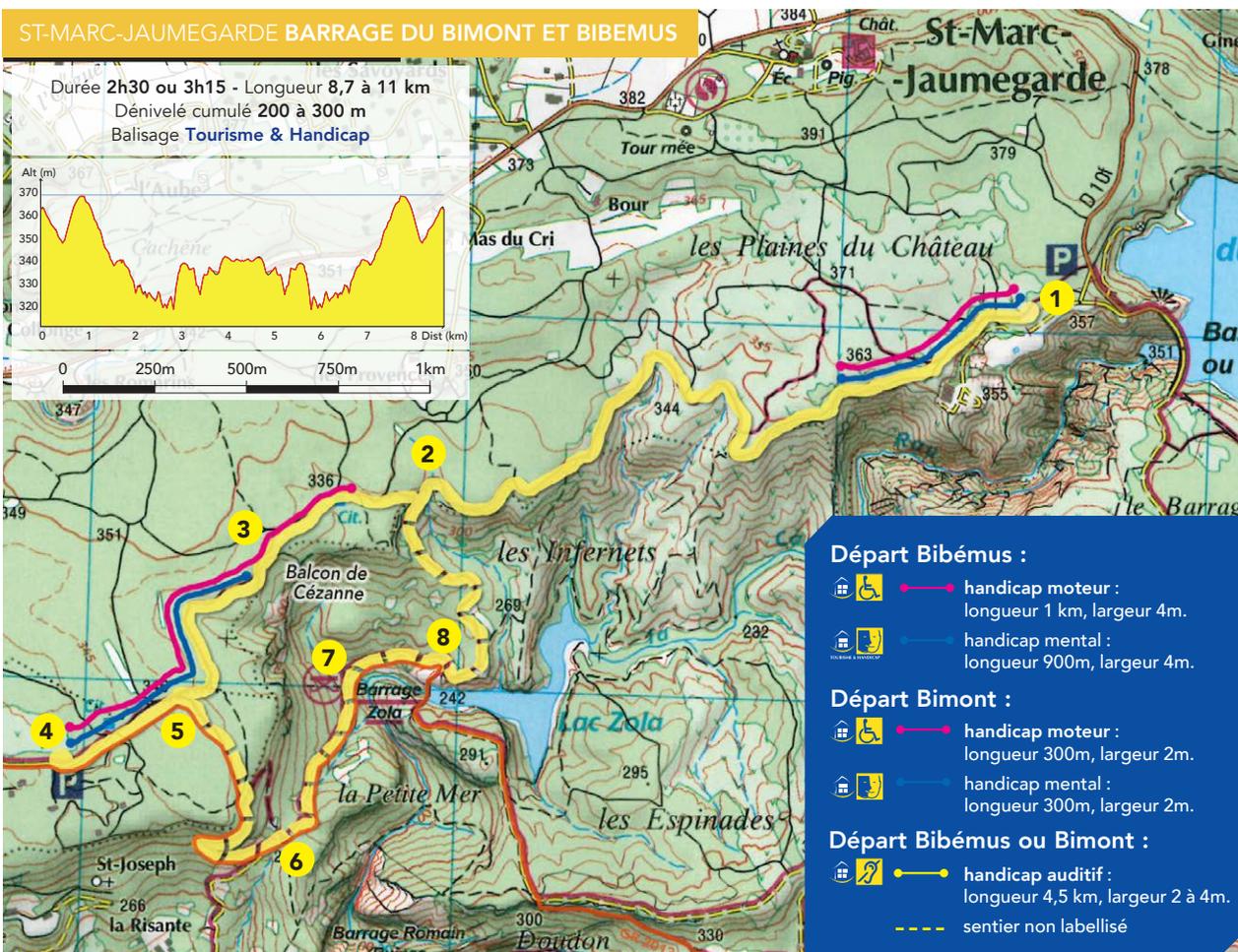
#### Office de Tourisme d'Aix-en-Provence

Tél : 04 42 1611 61

#### Grand Site Sainte Victoire

Tél : 04 42 64 60 90

Transport : [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)



### Le sentier du plateau : Départ parking du barrage du Bimont

Le chemin (balisage "traits jaunes") commence au fond du parking. Vous traversez une pinède de jeunes pins d'Alep. Le sentier vous amène très rapidement sur un balcon du plateau qui offre une vue panoramique sur la montagne Sainte-Victoire, la chaîne de l'Etoile, la centrale thermique de Meyreuil et le fond des gorges d'Infernets entre le barrage du Bimont et celui de Zola. (Fin de sentier labellisé handicaps moteur et mental).

- 1 Le sentier longe le bord du plateau. Environ 30 minutes après le départ, un chemin sur votre gauche descend vers le lac Zola, restez sur le plateau et suivez le chemin qui tourne à 90° à droite. Deux chemins se séparent, mais se rejoignent peu après le virage. Le chemin contourne un petit ravin qui descend vers les gorges des Infernets. Tantôt la végétation devient plus dense (chênes verts, pins) tantôt elle s'ouvre et permet de belles échappées sur Sainte-Victoire et le lac Zola.
- 2 Après environ 1 heure de promenade vous arrivez à une fourche. Quittez le chemin balisé "traits

jaunes" qui descend à gauche vers le lac Zola pour emprunter celui de droite. Il monte en lacets vers une citerne (N° 236). Continuez le chemin principal (balisage "ronds jaunes"). Attention, plusieurs sentiers quittent le chemin vers la droite et la gauche.

- 3 Un quart d'heure plus tard vous arrivez au balcon de Cézanne qui offre une vue spectaculaire sur Sainte-Victoire.
- 4 Poursuivez toujours le chemin principal jusqu'au parking Bibemus ou retournez à votre point de départ par le même parcours.

### Départ parking Bibemus

Prenez le chemin (balisage "traits jaunes") au fond du parking. Quelques minutes plus tard, vous apercevez à gauche deux piliers de pierres. Restez sur le chemin principal qui, à partir de ce repère, va être balisé en "ronds jaunes". Continuez ce chemin balisé qui vous amène au balcon de Cézanne. (Fin de sentier labellisé handicap mental, quelques mètres avant). Le sentier continue sur le plateau jusqu'à la citerne N° 236. (Fin de sentier labellisé handicap moteur).

- 4 Prenez un des sentiers qui descend quelques mètres, mais qui reste sur le plateau et rejoint à nouveau le chemin principal (balisage "traits jaunes"). Ne descendez pas vers le lac Zola que l'on peut apercevoir au fond du vallon, mais poursuivez sur le sentier du plateau. Il vous amène en douceur vers le parking du barrage du Bimont.

### Variante "Descente vers le lac Zola" (sentier non labellisé Tourisme & Handicap)

#### Départ parking du barrage Bimont

- 5 Prenez le chemin du plateau jusqu'au Balcon de Cézanne, comme décrit ci-dessus. Continuez jusqu'à ce que le sentier tourne à gauche entre 2 piliers de pierre. Le suivre à travers une légère descente. Le balisage "traits jaunes" débute. Un peu plus loin sur ce chemin où affleurent les roches jaunes de Bibemus s'ouvre une belle vue sur Le Tholonet (allée de platanes) et après un virage en épingle, découvrez un joli abri construit en pierres sèches.

La terre prend soudainement une couleur ocre-rouge.

- 6 Dans le deuxième virage en épingle, quittez le chemin qui tourne à droite pour prendre la piste à votre gauche. Vous allez trouver un double balisage "traits jaunes et traits verts".

La piste poursuit la descente vers le lac Zola. Elle traverse un peu plus loin un petit pont qui franchit un canal, partie intégrante d'un ancien système d'irrigation.

- 7 Au fond du vallon : Aire de pique-nique Domaine Départemental des Roques Hautes (ancienne maison du gardien du barrage). Continuez le chemin qui monte vers le barrage Zola.

- 8 A la hauteur du barrage le sentier (balisage "traits jaunes") quitte le chemin principal à gauche en montant. Cependant, faites un petit détour pour profiter d'une vue exceptionnelle sur le lac Zola avec en arrière-plan Sainte-Victoire. Retournez ensuite sur le chemin qui grimpe fortement et longe le bord du lac. Après quelques minutes de montée, vous arrivez sur un balcon avec vue sur le lac et Sainte-Victoire. Ici tournez sur le chemin à gauche qui traverse une pinède. Un peu plus loin, découvrez quelques anciennes terrasses remises en culture pour le gibier.

- 2 Restez sur le chemin qui contourne ces terrasses. Suivez la piste principale en montant. On rejoint le chemin de départ sur le plateau. Tournez à droite pour retrouver le parking du barrage du Bimont.